**Emilie Beuret, co-présidente JAJ**

*(La version orale fait foi)*

Les votations du 13 juin auront un très fort impact sur l’agriculture suisse et également sur l’agriculture biologique. Il est important de rappeler que les agriculteurs bio ne sont de loin pas tous convaincus par ces initiatives. Pour l’initiative Eau Propre, il faut rappeler que les exigences ne sont pas comparables à celles des agriculteurs bio et que l’impact lié à l’impossibilité d’utilisation de certains produits et à la limitation des fourrages sera énorme. En effet, les poules pondeuses, les porcs, les poulets de chaire et certaines autres productions végétales comme la betterave, le colza et les pommes de terre subiront une forte baisse voire une disparition. En tant qu’agricultrice bio, il ne m’est pas non plus possible de soutenir la seconde initiative « pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ». Les productions végétales précédemment nommées laisseraient leur place au profit des importations. Je souhaite donc prendre la voie de soutenir mes collègues non bio afin de trouver une voix permettant de renoncer aux produits phytosanitaires sur le long terme et accompagnés par des mesures et des objectifs constructifs à l’instar de la nouvelle législation sur les pesticides actuellement mise en consultation par le Conseil Fédéral. Sans ces mesures, comme le demande les initiatives, il sera impossible de répondre aux besoins de protection des plantes dans un délai de 10 ans, ce qui engendrera la disparition de certaines productions suisses et l’importation de produits ne pouvant pas être certifiés ni contrôlés avec les règles suisses. De plus, si aujourd’hui certaines de ces productions sont possibles en bio, il s’agit bien de volumes nettement inférieurs à ce dont nous avons besoin. A cela s’ajoute une perte totale de récolte devant être supportée par les agriculteurs lors de problèmes de parasites et de maladie. Ceci s’assimile au problème de gaspillage alimentaire le long de la chaine de production. Un problème qui ne sera absolument pas traité ni réglé par les initiatives populaires présentées ici. Aucune disposition des textes présentés ne traite de cette problématique.

L’agriculture et particulièrement les jeunes agriculteurs, connaissent les attentes de la population et les besoins liés à la réduction des produits phytosanitaires. L’orientation biologique est d’ailleurs approfondie dans le cadre de la formation du CFC agricole et sera encore renforcée avec sa réforme. Néanmoins, il reste des problèmes à résoudre pour garantir l’approvisionnement de la population avec des denrées de qualité suisse. Le fait de les arrêter en Suisse et d’aller grapiller du terrain à l’étranger au risque de passer dans le colonialisme pour se nourrir et renchérir les prix des denrées alimentaires dans les pays concernés, ne résoudra en rien ces questions.

Pour notre exploitation, l’acceptation de l’initiative Eau propre correspondra à la disparition de la production porcine engendrant la disparition d’un poste et demi et ainsi le départ d’une de nos familles active sur le domaine. Ceci ne serait pas lié à la quantité de nourriture nécessaire pour nos porcs mais bien à la diversité des produits dont ils ont besoin. Ces aliments ne peuvent pas tous être produits dans nos conditions climatiques et à notre altitude mais doivent être produits ailleurs en Suisse. Les progrès dans la production porcine sont à souligner. En 30 ans, c’est 45% de réduction des émissions d’ammoniaque avec un cheptel plus efficace et moins gourmand en énergie. C’est également une diminution de 50% des besoins alimentaires pour obtenir un porc adulte, l’efficience et la qualité de l’alimentation ayant augmenté. La santé porcine est actuellement contrôlée obligatoirement chaque année par un vétérinaire agréé d’un service sanitaire porcin et les traitements sont obligatoirement répertoriés dans un journal des traitements en ligne auquel le vétérinaire agréé a accès. Sans parler du bien-être de nos animaux qui disposent, sur notre exploitation, de douches, de couverts contre le soleil, de ventilateur, de paille, de courettes extérieures et j’en passe, ce qui n’est nullement comparable à l’étranger. Il s’agit donc de se demander si ces efforts valent la peine d’être soutenus ou si l’exportation de ces productions, incomparables à l’étranger, respecteraient mieux la demande du consommateur.

Pour ces raisons et parce que l’agriculture suisse souhaite prendre ses responsabilités et continuer à trouver de nouvelles manières durables de produire, je vous recommande de voter 2 x NON le 13 juin.